



Plaintes vols menaces de mort

Par pioupiou

bonjour à tous,

j'ai déposé 2 plaintes pour menaces de mort et vol d'un portable. La police à décidé de faire une réquisitiion. En plus ils ont le numéro IMEI pour le géolocaliser. Une clef usb avec des preuves d'appels malveillants. Que faire pour la suite et faire avancer l'affaire . Cette personne est très connue par les services de police pitoyable!!!
Merci pour votre aide et vos conseils..Bonne journée à tous .

Par florian15

Bonjour,

Vos plaintes suivront leurs cours et probablement le Procureur de la République décidera de poursuivre le mis en cause et en ce cas, vous serez convoqué devant le tribunal pour le confondre.

De temps à autre, contactez l'Autorité auprès de qui vous avez déposé ces plaintes pour connaître l'évolution de cette affaire.

Bonne journée à vous aussi.